

ALLER DE L'AVANT

Quelques réalisations du Programme forestier
de la FAO 2008-2009

www.fao.org/forestry



AVANT-PROPOS

Les forêts, les arbres et les terres boisées couvrent près du tiers de la superficie terrestre de la planète. Ce sont des sources vitales d'aliments et de revenus pour plus d'un milliard de personnes dans le monde. Ils fournissent une variété de produits ligneux et non ligneux et des services naturels fondamentaux – en prévenant l'érosion causée par le vent et l'eau, en préservant la qualité de l'eau, en protégeant les cultures et le bétail du soleil par leur ombrage, en absorbant le carbone, contribuant ainsi à atténuer le changement climatique, et en assurant un habitat à de nombreuses espèces de plantes et d'animaux, aidant par là même à conserver la diversité biologique de la planète. Les forêts sont prisées aussi pour la beauté du milieu naturel qu'elles offrent, propice à la récréation et à la réflexion spirituelle.

L'un des objectifs stratégiques de la FAO est la gestion durable des forêts et des arbres présents dans le monde. Au cours des deux dernières années, la recherche de solutions au changement climatique étant devenue une priorité mondiale majeure, cet objectif s'est révélé plus important que jamais. L'utilisation durable d'énergie et les liens indissociables entre les forêts, l'agriculture et les autres affectations des terres ont attiré encore davantage l'attention sur le secteur. Inverser la déforestation et le processus de dégradation des forêts fait désormais partie intégrante des mesures préconisées pour contrecarrer le changement climatique et promouvoir le développement durable. Mais s'il est vrai que les financements alloués au secteur augmentent, il n'en demeure pas moins que les défis augmentent aussi. C'est dans cette optique et pour relever ces défis que le Département des forêts de la FAO a restructuré son action.

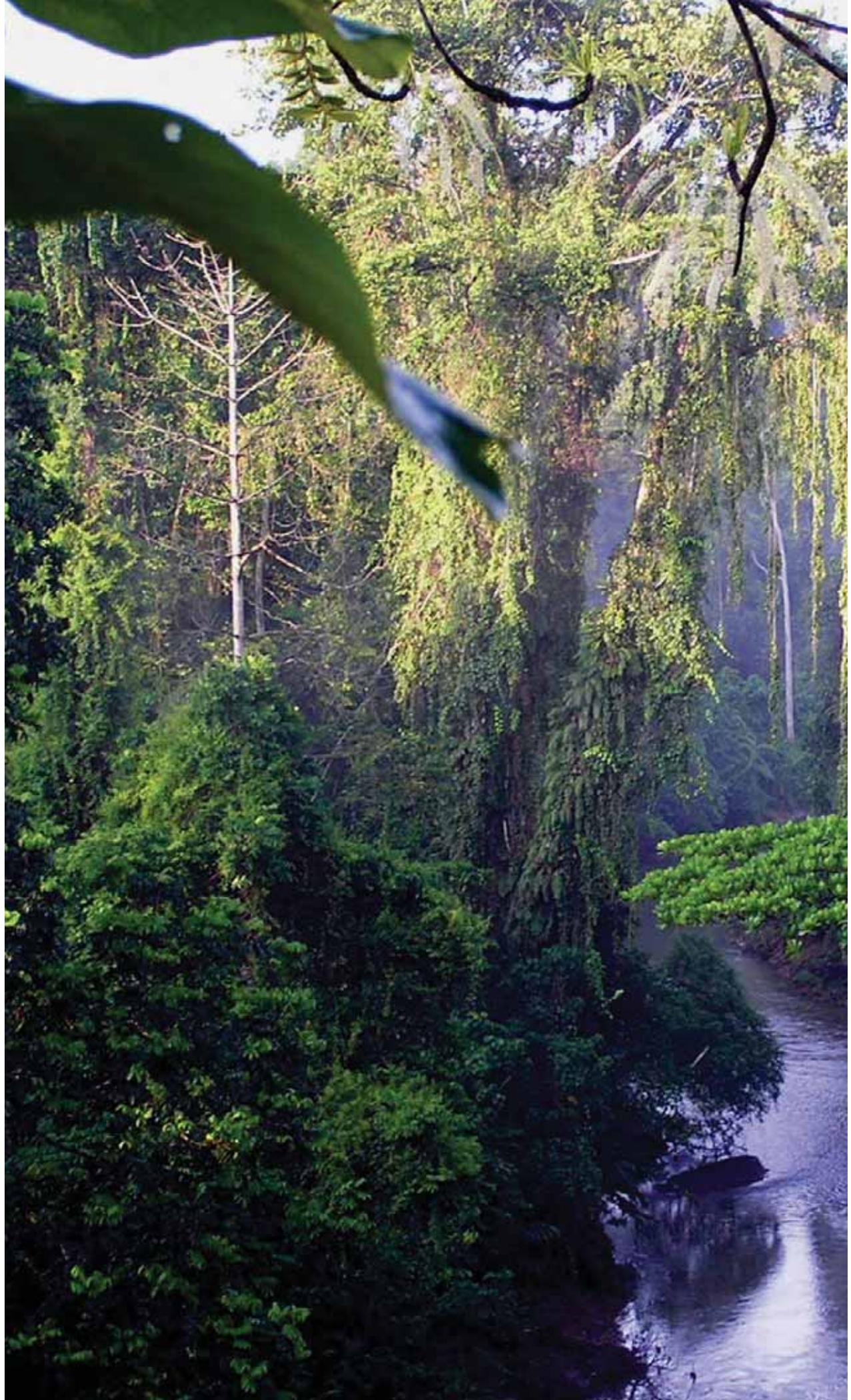
Le Département des forêts de la FAO s'attache à établir un équilibre entre les objectifs sociaux, économiques et environnementaux, afin que les générations présentes puissent jouir des bienfaits procurés par les ressources forestières de la planète, tout en les préservant pour satisfaire les besoins des générations futures. La FAO agit en qualité d'instance neutre dans le dialogue sur les politiques, en tant que source fiable d'informations sur les forêts et les arbres, et comme dispensateur d'assistance et d'avis techniques visant à aider les pays à formuler et mettre en œuvre des programmes forestiers nationaux efficaces. La FAO collabore avec les gouvernements, les organisations et agences internationales, les groupes non gouvernementaux, le secteur privé, les communautés et les individus. Ses activités sont menées par le biais de son siège à Rome, grâce à un réseau de bureaux décentralisés mais étroitement coordonnés aux niveaux national, sous-régional et régional, et par l'entremise des projets de terrain.

Je suis honoré d'avoir rejoint le Département des forêts de la FAO, et fier de partager avec vous certaines de ses réalisations récentes. Le grand nombre de thèmes traités et d'activités soutenues fait qu'une brochure de cette taille ne peut contenir des données exhaustives. Son objectif, dès lors, est de présenter un échantillon aussi varié que possible des réalisations de la période 2008-2009. Les lecteurs pourront se rendre compte, à travers ces quelques faits saillants, de la contribution vitale de la FAO à l'avenir des forêts du monde. Je suis heureux d'aller de l'avant et de poursuivre ce travail.



Eduardo Rojas-Briales

Sous-Directeur général, Département des forêts de la FAO



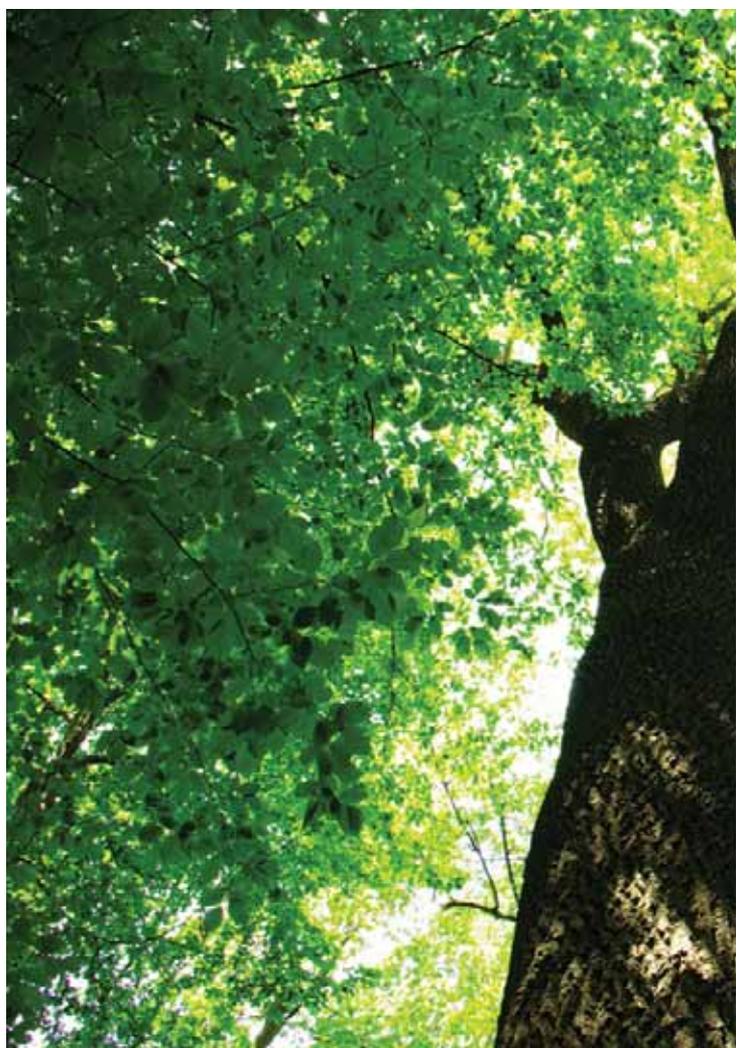
CADRE

La nouvelle stratégie de la FAO pour les forêts

À la demande de la dix-huitième session du Comité des forêts (COFO) en 2007, la FAO a élaboré en 2008, grâce à un processus de consultation, une nouvelle Stratégie pour les forêts et la foresterie qui a été ratifiée par le COFO en 2009. La nouvelle stratégie s'aligne sur les réformes en cours au sein de la FAO, notamment sur le nouveau cadre de gestion fondée sur les résultats adopté par l'Organisation, conformément aux recommandations d'une Évaluation externe indépendante conduite entre 2005 et 2008. La nouvelle stratégie comprend trois objectifs mondiaux pour la société et six «résultats de l'Organisation», qui constituent la structure de cette brochure.

Objectifs mondiaux relatifs aux forêts et à la foresterie

- La prise de décisions intersectorielles est éclairée, mieux coordonnée, transparente et participative.
- Les avantages procurés par les arbres, les forêts et la foresterie augmentent et sont largement reconnus et appréciés.
- Les ressources forestières se développent dans la majorité des pays et les services écosystémiques sont reconnus et appréciés de façon croissante.



Résultats de l'Organisation

- 1 Les politiques et pratiques influençant les forêts et la foresterie sont fondées sur des informations actuelles et fiables.
- 2 Les politiques et pratiques influençant les forêts et la foresterie sont renforcées par la coopération et les débats internationaux.
- 3 Les institutions régissant les forêts sont renforcées et la prise de décisions est améliorée, y compris la participation des parties prenantes forestières à l'élaboration de politiques et d'une législation forestières, assurant ainsi un milieu favorable aux investissements dans la foresterie et les industries forestières. La foresterie est mieux intégrée dans les plans et processus de développement nationaux, en tenant compte des interfaces entre les forêts et les autres utilisations des terres.
- 4 La gestion durable des forêts et des arbres est adoptée plus largement, entraînant des réductions de la déforestation et de la dégradation des forêts et la contribution accrue des forêts et des arbres aux moyens d'existence et à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ces changements.
- 5 Les valeurs sociales et économiques et les avantages pour les moyens d'existence procurés par les arbres et les forêts sont renforcés, et les marchés pour les produits et services forestiers contribuent à faire de la foresterie une utilisation des terres plus viable en termes économiques.
- 6 Les valeurs environnementales des forêts, des arbres hors forêt et de la foresterie sont mieux comprises; les stratégies de conservation de la biodiversité et des ressources génétiques forestières, d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, de remise en état des terres dégradées et de gestion de l'eau et des ressources fauniques sont mises en œuvre efficacement.



FOURNIR DES INFORMATIONS ACTUELLES ET FIABLES

Enquête par télédétection pour renforcer FRA 2010

Pendant la période biennale 2008-2009, la FAO a entrepris la majorité du travail nécessaire pour compléter l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2010 (FRA 2010) – l'effort le plus récent du programme de la FAO visant à coordonner et faciliter la collecte d'informations sur les ressources forestières à des intervalles de 5 à 10 ans. Le projet a été lancé en mars 2008 lors d'une réunion technique tenue à Rome et à laquelle ont assisté 265 spécialistes de l'évaluation venant de 154 pays. Ce travail a requis une collaboration étroite avec les correspondants nationaux et d'autres organisations œuvrant dans le domaine des forêts et les processus d'établissement de rapports.

Pour compléter les rapports des pays, une enquête mondiale par télédétection a été conduite en 2008. En 2008-2009, des outils et logiciels ont été élaborés et testés et plus de 56 000 échantillons d'images ont été prétraités, et sont maintenant disponibles grâce à un portail sur Internet. En 2009, la FAO a organisé plusieurs ateliers de formation régionaux pour promouvoir l'échange d'expériences locales et renforcer, dans les pays en développement, les capacités relatives à l'utilisation des techniques de télédétection, en vue de générer des données cohérentes sur les changements intervenant au fil du temps dans la superficie forestière. L'étude sera terminée fin 2011.

Revue pédagogique fondée sur les résultats de FRA

En 2008, la FAO et le Service forestier des États-Unis d'Amérique ont réalisé une *Édition sur les forêts du monde*, publication de *Enquête sur la nature*, une revue d'enseignement des sciences pour écoliers âgés de 11 à 14 ans, dont le tirage initial était de 50 000 exemplaires. Conformément à un accord, l'Institut de gestion des forêts de la République tchèque l'a traduite en tchèque, et le Ministère mexicain de l'environnement et des ressources naturelles a produit une édition en espagnol qui comprend des données tirées de l'inventaire forestier national du Mexique. La publication a paru aussi en arabe, chinois et français. À la demande d'une ONG reçue en 2009, la FAO a expédié au Kenya 10 000 exemplaires de la revue qui seront distribués dans des écoles et communautés, en vue de renforcer l'enseignement et la sensibilisation en matière forestière et environnementale.







Programme de Suivi et évaluation des ressources forestières nationales et projets de pays

Le programme de Suivi et évaluation des ressources forestières nationales (NFMA) de la FAO a fourni un soutien à plus de 50 pays afin de renforcer les capacités nationales à dresser des inventaires forestiers locaux, tout en promouvant la coopération sud-sud. Plusieurs projets exécutés pendant la période biennale ont encouragé l'adoption d'approches intégrées, tant au niveau des utilisations foncières que des fonctions des forêts. L'évaluation intégrée de l'utilisation des terres en Zambie aussi bien que l'inventaire forestier national polyvalent au Nicaragua, réalisés grâce à une collaboration intersectorielle, reconnaissent le rôle des forêts et des arbres dans la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets. La FAO a fourni aussi un soutien technique à des projets de NFMA à objectifs multiples dans plusieurs pays dont l'Angola, le Bangladesh, le Brésil, le Cameroun, les Comores, le Congo, le Kenya et le Kirghizistan.

L'Annuaire des produits forestiers de la FAO a fêté ses 60 ans en 2009

L'annuaire fournit des données statistiques sur le volume de production et le volume et la valeur des échanges de produits forestiers pour tous les pays et les territoires du monde. Les informations statistiques contenues dans l'annuaire se fondent principalement sur celles fournies à la FAO par les pays par l'entremise de questionnaires ou de publications officielles.

Le projet de NFMA en Angola a stimulé les capacités en matière de télédétection

Près de la moitié du territoire de l'Angola est recouvert de forêts. Le secteur forestier est une source vitale d'aliments et revêt aussi une importance économique pour la population en fournissant des combustibles ligneux, du charbon de bois et des produits forestiers ligneux et non ligneux. Après plusieurs décennies de guerre civile, les capacités techniques du personnel national de l'Angola avaient besoin d'être renforcées. Un projet a démarré en 2008 dans le but d'aider à établir un système de suivi, de gestion et d'information à long terme pour combler les lacunes des connaissances sur les ressources forestières nationales. Le Gouvernement de l'Angola couvre plus des deux tiers du budget et l'Institut pour la mise en valeur des forêts du Ministère de l'agriculture est chargé de l'exécution du projet, avec l'assistance technique de la FAO. Le projet se fonde sur des inventaires de terrain et la cartographie par télédétection. Il fournit, par exemple, une formation intensive aux jeunes fonctionnaires sur des aspects théoriques et pratiques de la cartographie et de la télédétection. La méthodologie utilisée pour la validation des images a été adaptée de celle ayant servi à l'enquête par télédétection de FRA 2010.



Les perspectives du secteur forestier dans la région Asie-Pacifique à l'horizon 2020

La deuxième Étude prospective du secteur forestier dans la région Asie-Pacifique a réuni des experts nationaux de la région pour examiner l'évolution de certains aspects forestiers clés et faire la synthèse des scénarios forestiers probables à l'horizon 2020. À partir des informations recueillies pendant la première phase de l'étude, l'équipe chargée de sa réalisation a conduit en 2008-2009 une analyse exhaustive de près de 50 rapports nationaux et thématiques portant sur la situation et les tendances de tous les aspects de la foresterie dans la région Asie-Pacifique. La production finale, le rapport régional intitulé *Asia-Pacific forests and forestry to 2020*, a été publiée en 2010. L'étude passe en revue les facteurs clés qui déterminent des changements dans la foresterie de la région, et identifie l'éventail de résultats et répercussions pouvant découler dans ce secteur de mesures prises aujourd'hui, dans le but principal de favoriser l'examen et la réforme des politiques.

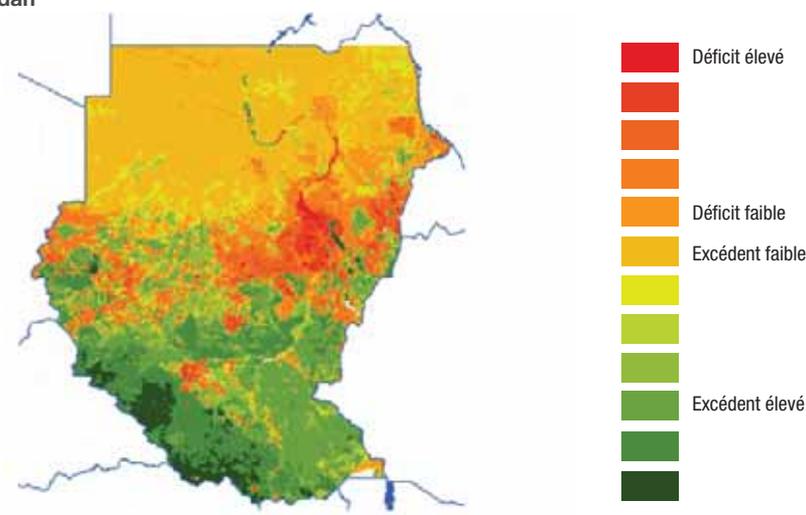


La cartographie de la dendroénergie soutient la planification au niveau des pays

Le Département des forêts et le Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement de la FAO ont œuvré de concert en vue de cartographier l'utilisation actuelle et potentielle de la biomasse ligneuse pour la production d'énergie. La première phase de l'analyse suivant la Cartographie globale intégrée de l'offre et de la demande de bois de feu (WISDOM), à savoir le module de l'offre, a été achevée en 2009. Elle fournit une vue d'ensemble du stock mondial de biomasse ligneuse potentiellement disponible pour la production énergétique et sa productivité annuelle durable. Le projet comprend aussi la comptabilisation du carbone connexe et une analyse de la situation de la dendroénergie vis-à-vis de la pauvreté et de la sécurité alimentaire dans les pays en développement.

Outre l'étude mondiale, le projet a également entrepris 19 études de cas par pays depuis 2003, notamment celles achevées en 2008-2009, qui concernent l'Argentine, la République centrafricaine et le Rwanda, de même que la région de Castilla y León, la plus étendue d'Espagne. Au Soudan, l'étude a recueilli des données de terrain sur les changements survenus dans les modèles de consommation à la suite des conflits, données qui servent à analyser la vulnérabilité des populations et l'impact de l'utilisation de combustibles ligneux sur l'environnement naturel. Même avant sa conclusion, l'étude était déjà largement utilisée par le PNUE, le PNUD, le PAM et des ONG, en vue d'identifier les domaines prioritaires réclamant une intervention d'urgence dans la région du Darfour.

Bilan de la dendroénergie au Soudan



RENFORCER LES POLITIQUES ET LES PRATIQUES PAR LA COOPÉRATION ET LES DÉBATS INTERNATIONAUX

Les organes statutaires des forêts de la FAO rehaussent leur image

En 2008 et 2009, la FAO s'est attachée à élargir la participation de ses partenaires à ses principales réunions biennales – deux des commissions régionales des forêts et le Comité des forêts (COFO) – en les faisant coïncider respectivement avec la première Semaine des forêts de la région Asie-Pacifique, la Semaine européenne des forêts et la Semaine mondiale des forêts. D'autres régions ont suivi en 2010, avec le lancement de la première Semaine africaine des forêts et de la faune sauvage en février.

Quelque 20 événements spéciaux relatifs à la Semaine mondiale des forêts ont eu lieu en même temps que le COFO en mars 2009, attirant plus de 550 participants.

Dans le cadre de la Semaine européenne des forêts (EFW) tenue en octobre 2008, plus de 150 organisations relevant de 32 pays ont organisé des événements nationaux et locaux portant sur les forêts. Avec des logos et des messages clés fournis par les co-organisateurs (FAO, CENUE, MCPFE et Union européenne) et l'opportunité pour n'importe quelle organisation d'afficher ses événements sur le site Internet de l'EFW (hébergé par la FAO), la diffusion des messages de l'initiative à travers toute l'Europe s'est avérée un grand succès en matière de communication des questions forestières.

La plus grande assemblée mondiale sur les forêts

Du 18 au 23 octobre 2009, l'Argentine et la FAO ont accueilli conjointement à Buenos Aires le XIII^e Congrès forestier mondial, la plus nombreuse assemblée de ce genre jamais organisée, sur le thème «Développement forestier: un équilibre vital». Le congrès a donné lieu à près de 300 communications techniques, de même qu'à des débats, des réunions et des expositions, à l'intention de plus de 7 000 observateurs et travailleurs du secteur forestier. Il s'est achevé sur une déclaration finale affirmant que la gestion durable des forêts, encore qu'insuffisante à elle seule à relever la multitude des défis auxquels font face les forêts, contribue à établir entre l'humanité et la nature l'équilibre vital qui est essentiel au développement durable.





Para combatir y afrontar el cambio climático
ORDENACIÓN FORESTAL SOSTENIBLE

- estrategias forestales de lucha contra el cambio climático
- políticas y legislación adaptadas
- gobernanza forestal ética
- derechos forestales seguros y equitativos
- monitoreo y evaluación de los bosques
- mejores prácticas de ordenación forestal
- inversión y financiación sostenible
- construcción institucional

La FAO:

- suministra información precisa
- fortalece las capacidades de los países
- promueve la cooperación regional
- apoya la acción internacional

www.fao.org/forestry/2009/index.html

CFM 2009
 XIII Congreso Forestal Mundial
 Buenos Aires | Argentina
 18 AL 23 DE OCTUBRE



Le Partenariat de la montagne met en garde la convention sur le changement climatique contre les impacts de celui-ci sur les zones montagneuses

Les montagnes sont plus sévèrement touchées par les fluctuations du climat que de nombreux autres écosystèmes, et pourtant peu d'attention a été accordée jusqu'ici aux besoins particuliers des populations montagnardes. Le Secrétariat du Partenariat de la montagne, qui est hébergé par le Département des forêts de la FAO, a organisé un événement parallèle lors de la quinzième Conférence des Parties à la CCNUCC tenue à Copenhague, Danemark, en décembre 2009, en vue d'informer les délégués de l'impact exercé par le changement climatique sur les communautés montagnardes et les écosystèmes de montagne fragiles. L'événement, organisé avec les Gouvernements de la Suisse et du Liechtenstein, comprenait un exposé scientifique d'un glaciologue renommé sur l'ampleur des effets du changement climatique sur les montagnes, des témoignages de représentants des communautés montagnardes de tous les continents, et des recommandations formulées par les ministères nationaux et les organisations de développement. Un bref film sur l'événement est maintenant diffusé et distribué à un large éventail de parties prenantes, afin de mieux sensibiliser l'opinion publique aux effets du changement climatique sur les montagnes.

Création d'un cours rapide sur la mise en valeur des montagnes

De concert avec l'Université de Turin (Italie), le Secrétariat du Partenariat de la montagne a créé le Programme international de recherche et formation pour la gestion durable des zones de montagne (IPROMO), qui organise chaque année un cours de deux semaines sur un thème portant spécifiquement sur la montagne. Le premier cours (juillet 2008) s'intitulait «Espaces montagnards et changement global». En 2009, le thème était «créer des opportunités économiques pour les zones de montagne».

Environ 30 participants venant de toutes les parties du monde sont choisis parmi les quelque 200 demandes d'admission reçues chaque année. Les enseignants sont aussi bien issus du monde universitaire que d'organisations internationales. Quelques bourses d'étude financées par des partenaires internationaux sont disponibles pour des ressortissants de pays en développement. Les participants sont encouragés à établir des liens pour une collaboration future. Certains ont proposé que des programmes similaires soient élaborés à l'échelle régionale, car la mise en valeur des montagnes est un thème souvent négligé même dans les pays richement dotés de montagnes.





Collaboration internationale pour la création de guides sur les pratiques forestières

De nombreuses politiques forestières nationales et d'engagements internationaux soulignent l'importance d'outils volontaires pour la bonne mise en œuvre de la gestion durable des forêts. Ces dernières années, la FAO a collaboré avec un large éventail de partenaires internationaux pour élaborer des directives volontaires sur une série de thèmes, allant des pratiques opérationnelles détaillées aux conseils stratégiques plus généraux, convenant au niveau régional ou mondial.

Une équipe d'entrepreneurs forestiers, de travailleurs, de scientifiques et d'autorités publiques, appuyée par des experts forestiers de la FAO, a préparé la version préliminaire d'un guide des bonnes pratiques en matière de contrats de travail dans le domaine forestier. Le guide a été élaboré à la demande du Réseau d'experts FAO/CENUE/OIT pour la mise en œuvre de la gestion durable des forêts. Il a été présenté à la fin de 2008 lors d'un atelier organisé par le Réseau européen des entrepreneurs forestiers. Une fois les recommandations des parties prenantes intégrées, la version finale sera imprimée en 2010. Le guide porte principalement sur les contrats de travail en Europe et en Amérique du Nord. Toutefois, il est suffisamment générique pour s'adapter à n'importe quel pays.



En 2010 seront publiées les directives pour l'élaboration d'une politique forestière efficace et pour la mise en œuvre des normes phytosanitaires relatives aux forêts. Ces deux études ont une portée mondiale et ont été élaborées grâce à des rapports de collaboration extensifs. Elles compléteront les directives existantes sur l'exploitation forestière, les forêts plantées, la gestion des incendies et les pratiques de gestion des forêts et des parcours en zone aride.

CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA FORESTERIE ET AUX INDUSTRIES FORESTIÈRES

République démocratique du Congo: des réglementations forestières élaborées grâce à un processus participatif



Dans le cadre de la réforme et du renouvellement après guerre du secteur forestier, le Gouvernement de la République démocratique du Congo a publié un nouveau code forestier en 2002. Pour élaborer les réglementations concernant sa mise en œuvre, le Ministre des forêts a opté pour une approche participative sans précédent. La FAO a facilité le processus avec le soutien financier de la Commission européenne, du PNUE et du WWF.

L'élaboration des réglementations forestières a démarré en 2005. Après les deux premières années consacrées au renforcement des capacités (identification des parties prenantes, établissement des comités de travail et formation de quelque 20 avocats du

Ministère des forêts en matière de rédaction de textes juridiques), l'essentiel de la conception du contenu, du débat et de la rédaction a été achevé entre 2008 et 2009. À ce jour, 25 réglementations ont été approuvées, signées par le Ministre et publiées dans la gazette officielle, deux attendent d'être approuvées, 10 sont en cours d'élaboration et six sont encore à l'étude.

La participation de différents groupes sociaux à l'élaboration tant du contenu que de la forme des réglementations a contribué à créer un climat de confiance et un milieu propice à l'amélioration de la gouvernance forestière. Le Gouvernement entend tirer parti de cette expérience pour la formulation de futures réglementations touchant l'environnement et la conservation.







Améliorer l'application des réglementations forestières, la gouvernance et le commerce dans les pays ACP

En 2009, la FAO a formulé le Programme d'appui à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT) pour le groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), avec le financement de l'Union européenne. Les questions comprises dans le programme appellent des propositions et le programme octroie des subventions aux autorités forestières, à des ONG et à des organisations du secteur privé dans la région ACP, dans des domaines qu'ils estiment être prioritaires pour l'amélioration de l'observation des réglementations forestières et la gouvernance – notamment le renforcement des capacités et la formation, les systèmes de vérification du bois, la transparence et la surveillance, les initiatives et politiques communautaires en matière de FLEGT, la législation ou les réglementations. Le programme a un mandat de quatre ans et a déjà fourni un soutien à 21 pays et une organisation régionale. Parmi les exemples d'activité, figurent l'aide donnée à la Jamaïque pour amender sa politique forestière et son code forestier au travers d'un processus participatif, et le soutien fourni à une ONG locale en Papouasie-Nouvelle-Guinée pour renforcer le régime forestier des communautés grâce à la certification des forêts.

Le soutien du Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux aux processus participatifs: le cas de l'Ouzbékistan

Le Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux, hébergé par la FAO, promeut la participation aux programmes forestiers nationaux (PFN) dans plus de 70 pays partenaires, grâce à des subventions octroyées en vertu d'un processus ouvert et compétitif. Les activités appuyées par le Mécanisme et mises en œuvre par les parties prenantes comprennent l'analyse et la formulation de politiques forestières, la formation, la gestion des connaissances, la sensibilisation, le partage des informations et la constitution de réseaux.

En Ouzbékistan, trois ans de soutien de la part du Mécanisme pour les PFN, comprenant l'échange d'expériences théoriques et pratiques avec d'autres pays, ont stimulé l'intérêt des communautés locales pour la gestion et l'utilisation durables des forêts. Grâce à l'encouragement donné par le Mécanisme, le gouvernement a commencé à appliquer des méthodes participatives – enquêtes, interviews, cartographie des forêts et diagrammes de Venn, par exemple – pour aider les communautés locales et les autres parties prenantes à échanger leurs points de vue. Le Gouvernement a apprécié les aspects démocratiques de la méthode, les populations étant autonomisées, responsabilisées et habilitées à contribuer à la gestion durable des forêts.

Établissement de mécanismes pour la cogestion des forêts en Tunisie

La Tunisie est un pays doté d'un faible couvert forestier ne dépassant pas 6 pour cent du territoire et d'écosystèmes naturels fragilisés par la forte aridité. Le changement climatique, qui exerce des impacts particulièrement graves dans la région méditerranéenne, risque d'abattre la faible résilience des écosystèmes forestiers du pays où vit une population rurale d'environ un million de personnes. Un projet du Programme de coopération technique (PCT) de la FAO a contribué en 2008-2009 à la conception et à la formulation d'un système rationnel de gestion des ressources forestières de Tunisie, dans le cadre d'une nouvelle procédure de concession introduite en 2005 par une loi à l'appui d'une politique prévoyant le transfert des activités forestières aux communautés locales, à des ONG et au secteur privé. Le projet a aidé l'administration forestière nationale à adapter les institutions, à adopter des modalités pratiques (pour offrir, par exemple, des concessions forestières par le biais d'appels d'offre), à renforcer les capacités et à élaborer des normes techniques, spécifications et outils perfectionnés (une matrice de contrat, par exemple).

Les résultats ont été jugés exceptionnels. Malgré son envergure limitée, le projet a réuni un nombre et un éventail sans précédent de parties prenantes, depuis les communautés locales jusqu'au niveau le plus haut du Gouvernement – notamment dans un débat national sur des questions juridiques liées aux concessions forestières –, renforçant comme jamais auparavant la prise de conscience de l'importance de la foresterie.



Évaluation du régime forestier

Dans le contexte des questions émergentes comme la gouvernance forestière, l'observation des lois et les efforts accomplis pour réduire la déforestation et la dégradation des forêts, celle du régime forestier occupe désormais le devant de la scène. Il est soutenu que, sans un régime sûr des forêts et des arbres, les populations n'auront aucune incitation à conserver ces ressources. La FAO a entrepris une évaluation à grande échelle du régime forestier en Afrique, en Asie du Sud et du Sud-Est, en Amérique latine, en Asie centrale et dans le Caucase, mettant en évidence les accords de régime forestier existants et leur impact sur la gestion durable des forêts et la réduction de la pauvreté. L'étude a révélé que la gestion communautaire reconnue des forêts publiques s'accroît, mais demeure insignifiante en regard des forêts gérées par l'État ou par des entreprises privées concessionnaires.



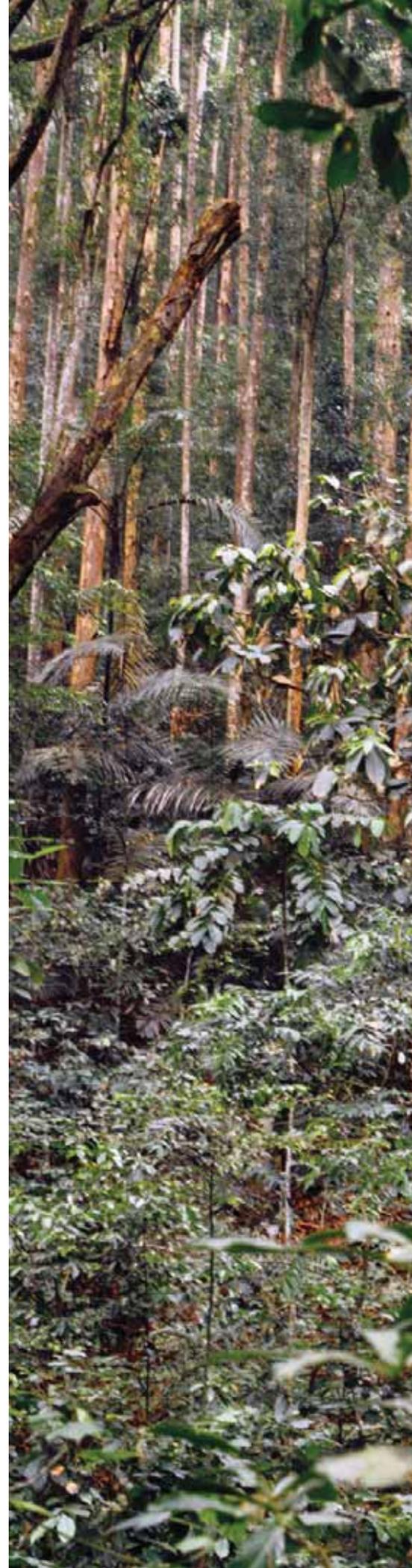
PROMOUVOIR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS ET DES ARBRES

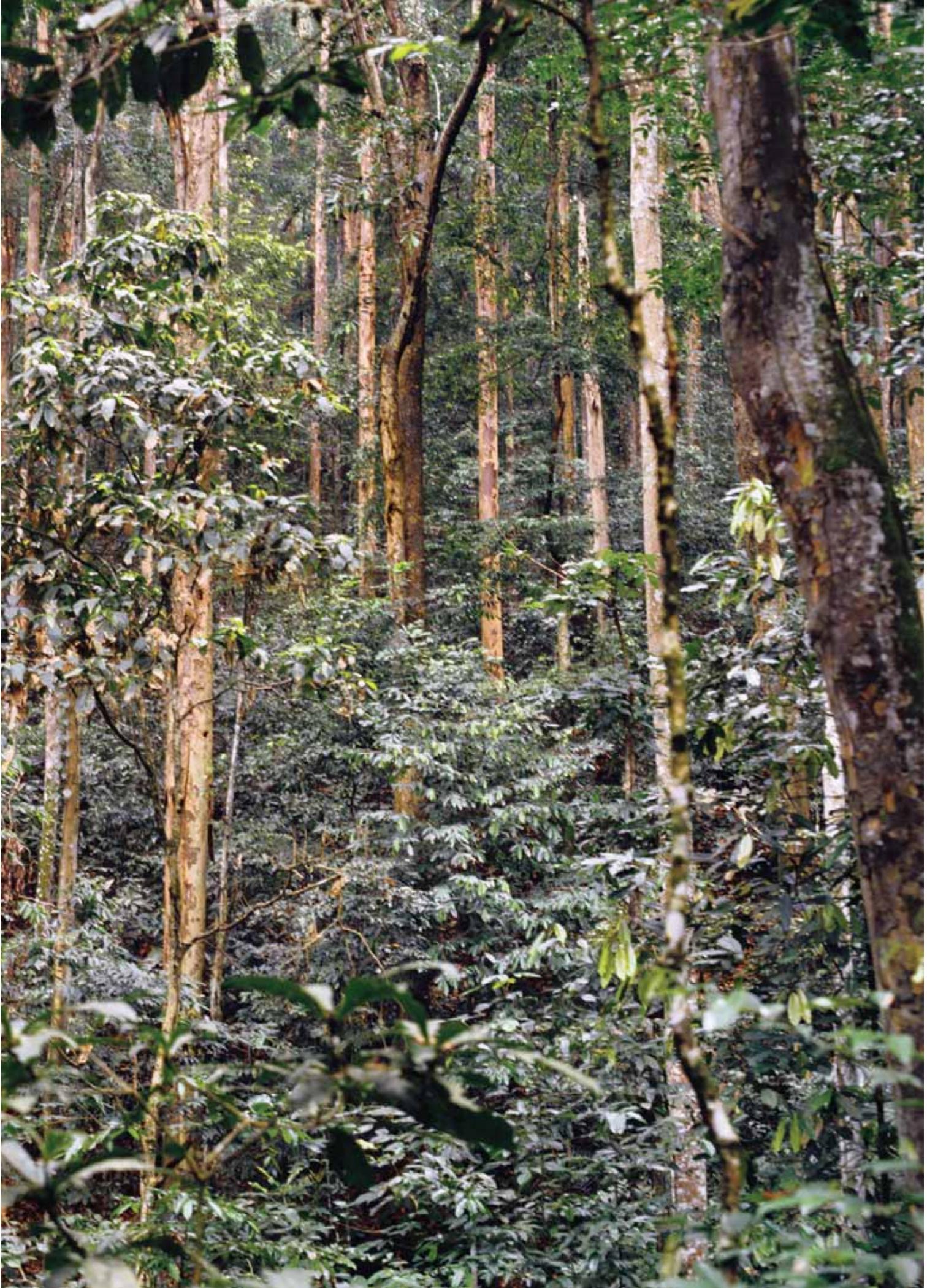
Régénération naturelle assistée pour une restauration forestière à faible coût et renforcement de la biodiversité aux Philippines



Aux Philippines, un projet du Programme de coopération technique (PCT) a montré les avantages de la régénération naturelle assistée, une méthode simple et rentable pour restaurer les forêts fondée sur la stimulation et l'accélération des processus de succession naturelle. Lancé en 2006 avec un budget total de 253 000 dollars EU, le projet de trois ans a établi des parcelles de démonstration et fourni une formation sur le tas à plus de 200 personnes, comprenant des forestiers, des membres du personnel d'ONG et des représentants de communautés. Une évaluation de la rentabilité a confirmé que la méthode peut réduire de 50 pour cent les coûts du

reboisement par rapport à la plantation conventionnelle, tout en prévenant les incendies et en renforçant la biodiversité locale. Malgré son envergure limitée, le projet a suscité énormément d'intérêt de la part des médias et conduit les décideurs, les populations locales et le secteur privé à vouloir appliquer la méthode à l'avenir. Sur la base de l'expérience acquise grâce au projet du PCT, le Programme de mise en valeur des montagnes à peine lancé par le gouvernement a affecté 20 cent de son financement total au soutien de pratiques de régénération naturelle assistée sur plus de 9 000 ha. L'élément le plus novateur tiré de ce projet est sans doute le programme d'échanges libres de carbone, selon lequel la ville de Makati (zone métropolitaine de Manille) compensera partiellement ses émissions en contribuant, par la régénération naturelle assistée, à la restauration des forêts dans l'arrière-pays de Danao.





Cas exemplaires de gestion durable des forêts en Amérique latine et aux Caraïbes

Sous les auspices de la Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la FAO a entrepris une étude visant à identifier et diffuser des cas de gestion exemplaire des forêts dans la région, en s'inspirant des études «En quête d'excellence» réalisées antérieurement en Afrique centrale et dans la région Asie-Pacifique. Après avoir évalué les cas présentés, un groupe d'experts collaborant avec l'équipe technique du projet a choisi 35 cas relatifs à 14 pays, qui illustrent la grande diversité des expériences de la région. Les résultats du projet sont consignés dans un livre (qui sera publié en 2010) qui souligne l'accent croissant mis sur l'environnement, l'inclusivité sociale et les approches polyvalentes intégrées dans la vision de la foresterie dans la région.

Mise en œuvre des *Recommandations volontaires pour la gestion des feux*

Au cours de ces deux ans, la FAO a multiplié ses activités visant à mettre en œuvre les *Recommandations volontaires pour la gestion des feux* finalisées en 2007. Les recommandations, qui existent déjà dans les langues officielles de la FAO, ont été produites localement en indonésien bahasa et coréen, et les autorités nationales préparent à l'heure actuelle des traductions en népalais, portugais, macédonien et croate. La FAO a organisé deux ateliers sous-régionaux pour les pays asiatiques et deux pour ceux des Caraïbes. Ils avaient pour but d'aider ces pays à entreprendre des analyses des besoins, préparer des programmes d'action quinquennaux et identifier des sources de financement pour la mise en œuvre de systèmes communautaires intégrés de gestion des feux, conformément aux recommandations volontaires.





Les boisements de peupliers revitalisent un comté en Chine

En qualité de Secrétariat de la Commission internationale du peuplier (CIP), la FAO continue à donner son appui à un projet financé par l'Italie qui promeut la populiculture en vue d'assurer la pérennité des moyens d'existence et l'utilisation durable des terres en Chine. Le projet a débouché, au début de 2010, sur un Protocole d'entente officiel entre la Chine et l'Italie.

Dans le comté de Siyang, Province de Jiangsu, le projet a contribué à un essor économique remarquable, montrant comment la foresterie et l'agroforesterie peuvent aider à combattre efficacement la pauvreté, la faim et la dégradation de l'environnement. Depuis les années 70, la plantation de peupliers sur plus de 100 000 hectares de plaines d'inondation et de terres marginales a considérablement accru le couvert forestier de Siyang, qui est passé de 7 à 48 pour cent de la superficie. Les peupliers stabilisent les berges des cours d'eau, atténuent l'érosion du sol et contribuent à réduire l'impact des tempêtes de sable et de vent. La gestion durable des peupliers dans les boisements et les systèmes agroforestiers des petits exploitants a favorisé la création d'une industrie locale du bois prospère, si bien que les ressources tirées de la culture du peuplier comptent pour 50 pour cent du produit intérieur brut de Siyang.

Les peupliers ont joué un rôle de revitalisation si positif dans le comté que les autorités locales ont construit le seul musée du peuplier existant au monde, et organisent tous les deux ans un festival du peuplier qui attire plus de 100 000 personnes, suscitant l'intérêt des médias nationaux. L'Administration forestière nationale chinoise a décerné à Siyang un prix pour sa réalisation environnementale exceptionnelle et a surnommé le comté «Demeure de la culture du peuplier».



PROMOUVOIR LES VALEURS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES ET LES AVANTAGES POUR LES MOYENS D'EXISTENCE DES FORÊTS ET DES ARBRES

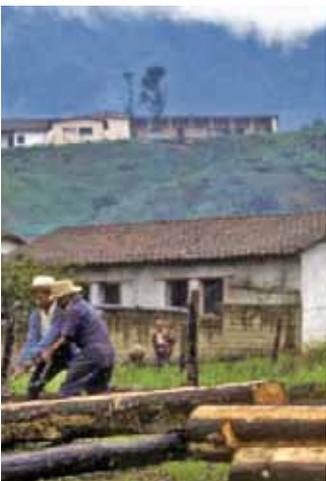
Soutien aux stratégies et instruments de financement forestier

La FAO, en collaboration avec le Mécanisme pour les PFN et d'autres partenaires, aide un certain nombre de pays à formuler des stratégies et à créer des instruments de financement forestier. L'accent porte, entre autres, sur l'amélioration du dialogue entre les parties prenantes forestières et financières (ministère des finances, caisses de retraite, bourses de commerce, institutions de microfinancement et banques commerciales et de développement, par exemple). Pour ce faire, sont organisés des ateliers, des tournées de terrain éducatives, des groupes de travail et des réunions informelles.

Au Guatemala, ce dialogue amélioré a porté à la création d'un Service d'information sur le financement forestier au sein de l'administration forestière, dont l'objectif est

d'élaborer des instruments financiers, de diffuser des informations sur le financement forestier, de fournir des possibilités de formation aux professionnels de la foresterie et du financement, et de faciliter les initiatives d'investissement. En 2009, une Alliance nationale d'organisations forestières communautaires a été établie pour offrir un forum à 11 organisations de coordination et 400 organisations locales, en vue de leur permettre de faire valoir leurs opinions au cours de l'élaboration de programmes de financement forestier tels que REDD-plus et PINFOR (un important programme public de promotion de la foresterie). Ce niveau de coordination entre les communautés et les groupes autochtones était sans précédent au Guatemala.

Des initiatives similaires ont aussi été lancées dans d'autres pays, comme le Paraguay, El Salvador, l'Équateur, l'Ouganda et les Philippines. Au niveau sous-régional, la FAO et le Mécanisme pour les PFN soutiennent aussi l'élaboration d'instruments financiers pour les petits producteurs, les communautés et les organisations autochtones en Amérique centrale et en Afrique de l'Ouest.







Renforcer les capacités des entreprises en Afrique centrale – un point d'entrée pour la réduction de la pauvreté

Un projet multi-partenaires de mobilisation et de renforcement des capacités à l'intention des petites et moyennes entreprises engagées dans la transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL), financé par l'Union européenne et mis en œuvre par la FAO et ses partenaires, a montré comment la promotion des PFNL au travers de la foresterie à petite échelle pouvait contribuer à réduire la pauvreté dans les villages d'Afrique centrale. Le projet, qui se poursuivra jusqu'à la fin de 2010, a adopté l'approche de l'analyse et du développement des marchés pour aider les organisations communautaires et d'autres parties prenantes à mettre en route des entreprises rémunératrices tout en gérant leurs ressources naturelles de manière durable.

En 2008-2009, 14 ONG locales ont été formées au développement des entreprises dans six sites de projet au Cameroun et en République démocratique du Congo. Elles ont formé à leur tour 233 groupes répartis dans 87 villages (plus de 3 000 personnes). Les groupes ont réalisé 110 plans de développement pour des entreprises pilotes, dont les propriétaires sont enthousiastes malgré l'absence de capital de démarrage.

Forest Connect: un lien entre les petites entreprises forestières

De concert avec l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), la FAO cogère Forest Connect, une alliance internationale créée en 2007 pour aider à réduire la pauvreté en reliant les petites et moyennes entreprises forestières à d'autres petits entrepreneurs forestiers, aux marchés existants et naissants, aux prestataires de services et aux programmes forestiers nationaux.

En 2008-2009, l'alliance a aidé à la réalisation d'une analyse approfondie des contraintes juridiques, institutionnelles, stratégiques et économiques auxquelles font face certaines petites entreprises de transformation des PFNL au Burkina Faso. Cette initiative a contribué, entre autres, à la décision du Gouvernement d'établir un organisme pour la promotion de ces produits – le premier de ce genre en Afrique de l'Ouest. Forest Connect a par ailleurs montré comment Internet peut servir d'instrument efficace de commercialisation des produits en bambou et rotin en République démocratique populaire lao. Elle a créé aussi au Népal, au niveau national, une association de producteurs et d'entreprises communautaires pour l'écoulement des produits à base d'herbes médicinales, et créé un répertoire Internet de près de 850 petites et moyennes entreprises. En outre, elle a constitué, toujours sur Internet, un réseau social qui facilite la communication et l'échange des connaissances entre les membres de 58 pays. Le soutien financier octroyé à Forest Connect est fourni par le Mécanisme pour les PFN, la FAO, l'IIED et le Programme sur les forêts (PROFOR).



Normes de suivi pour les produits ligneux tropicaux sur les marchés internationaux

Plusieurs pays tropicaux ont exprimé leur crainte que, tout en étant d'importantes sauvegardes, les réglementations et les normes en vigueur sur les marchés de consommation (normes pour les produits, certification environnementale, codes de sécurité, normes sanitaires et pratiques de construction) puissent constituer des obstacles injustes au commerce international des produits et des meubles en bois. Afin de promouvoir la transformation et la commercialisation de ces produits, l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) a demandé à la FAO d'entreprendre une étude visant à analyser, documenter et diffuser des normes techniques et environnementales pour les produits en bois tropicaux sur des marchés internationaux désignés. L'étude, présentée au Conseil international des bois tropicaux en novembre 2009, a conclu que, en regard de leur complexité, les échanges mondiaux actuels des produits et meubles en bois n'auraient jamais été réalisables sans le système de réglementation du commerce convenu au niveau international et fourni par les accords et normes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) destinés aux utilisateurs potentiels, car ces accords et normes ont fortement réduit le risque de litiges quant à la qualité, aux dimensions, à l'efficacité et à la sûreté des produits.

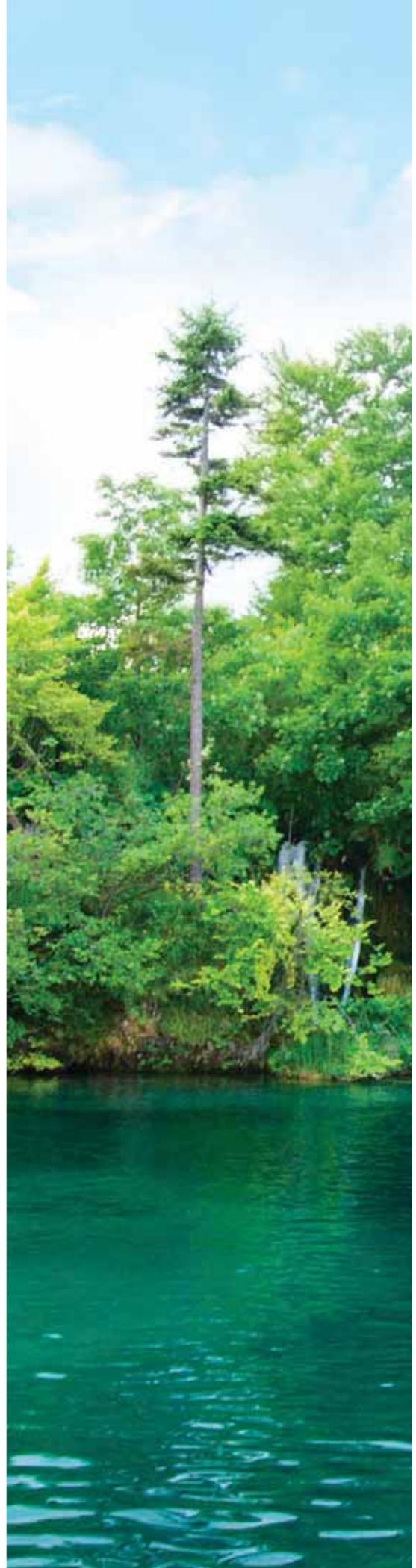


PROMOUVOIR LES VALEURS ENVIRONNEMENTALES DES FORÊTS, DES ARBRES HORS FORÊT ET DE LA FORESTERIE

Des communautés dirigent un projet de gestion des bassins versants au Tadjikistan



Le travail de la FAO relatif à un projet de gestion des bassins versants dans le district de Dangara, au sud du Tadjikistan, a été loué pour ses résultats exceptionnels par la Banque mondiale, au nom de laquelle le projet a été exécuté. Ce projet, entrepris dans le bassin versant de Thoitsu, a mis en évidence l'efficacité des méthodes institutionnelles ascendantes (groupes d'intérêts communautaires, comités de développement municipaux), une innovation pour le Tadjikistan. Les villages situés dans les bassins versants ont proposé, choisi et mis en œuvre plus de 400 sous-projets dans divers domaines – gestion des eaux, foresterie, élevage, gestion des pâturages, horticulture, conservation des sols et approvisionnement en eau potable –, dont un grand nombre étaient novateurs. Le projet a contribué à donner aux populations confiance dans leurs idées, leurs compétences, leurs initiatives et leur responsabilité.







Lancement du Programme UN-REDD

Une initiative de collaboration des Nations Unies pour la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts (REDD) dans les pays en développement a été lancée en septembre 2008, en vue d'aider ces pays à préparer et mettre en œuvre des stratégies nationales REDD-plus. Le Programme UN-REDD joint les spécialisations de la FAO à celles du PNUD et du PNUE. Il est financé par la Norvège, l'Espagne et le Danemark. Au sein de la FAO, le programme relève de deux départements: le Département des forêts et le Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement.

À l'heure actuelle, le programme soutient les activités REDD-plus en matière de préparation dans neuf pays pilotes: Bolivie, République démocratique du Congo, Indonésie, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, République-Unie de Tanzanie, Viet Nam et Zambie. D'autres pays seront inclus à mesure que de nouvelles ressources seront disponibles. Au niveau mondial, le Programme UN-REDD facilite la gestion et l'échange des connaissances et élabore des concepts et des méthodologies comme celles liées à la mesure, à l'établissement de rapports et à la vérification, ainsi qu'à la distribution des avantages et aux sauvegardes.



Conférence internationale sur l'adaptation au changement climatique, notamment en matière de santé des forêts

En collaboration avec l'Université suédoise des sciences agricoles et l'Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO), la FAO a co-hébergé la conférence internationale intitulée «Adaptation des forêts et de la gestion forestière aux changements climatiques, notamment en ce qui concerne la santé des forêts» tenue à Umeå, Suède en août 2008. La conférence a réuni quelque 330 chercheurs, directeurs et décideurs venant de 50 pays et fourni le matériel de base d'un numéro double spécial d'*Unasylva* (Vol. 131/132), publié en 2009.

Une vidéo sur les forêts et le changement climatique remporte un grand succès

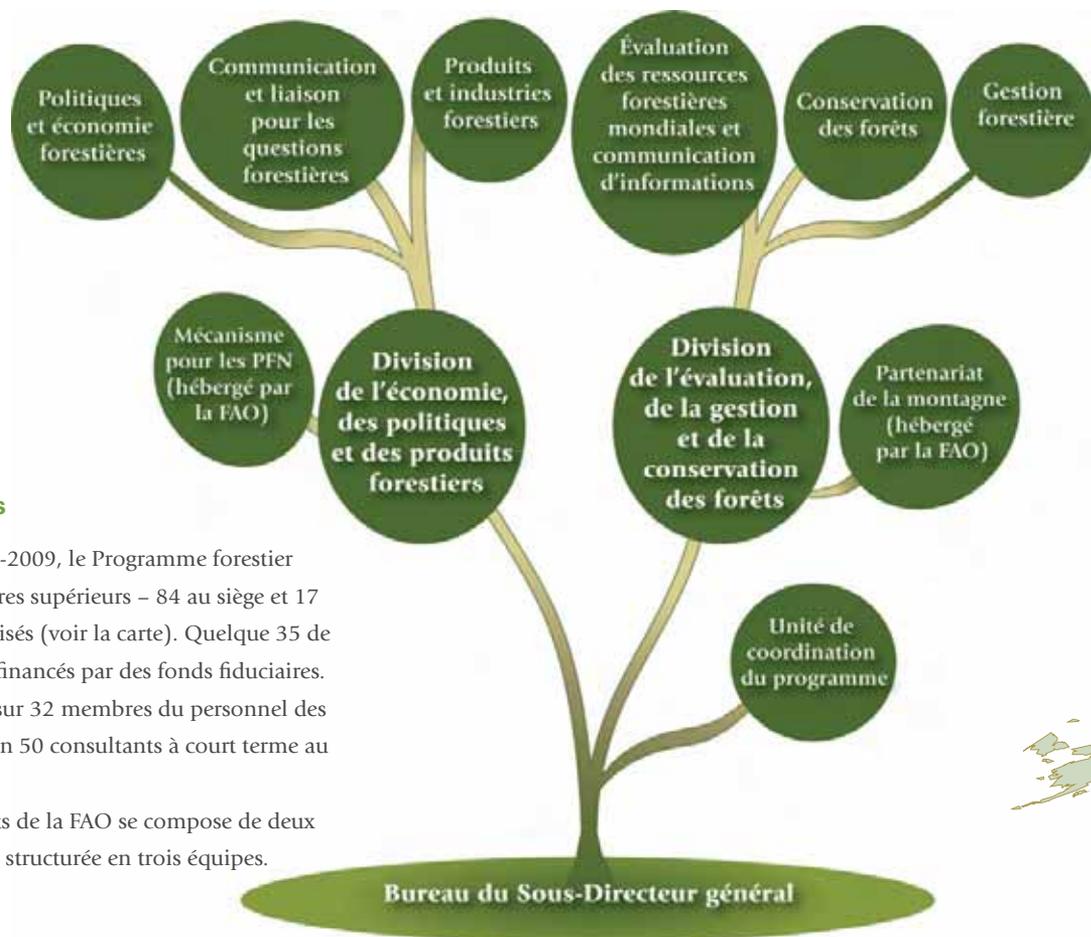
En 2008, la FAO et la Commission des forêts du Royaume-Uni ont produit et présenté conjointement une vidéo de 17 minutes intitulée *Les forêts et le changement climatique: une vérité opportune*, pour montrer à un public nombreux comment les forêts peuvent contribuer à atténuer le changement climatique. La vidéo souligne l'importance d'inverser la perte de forêts, d'utiliser le bois et les matières premières comme sources d'énergie renouvelables et de s'adapter et de planifier à l'avance pour faire face aux changements prévus. Grâce à son imagerie percutante et son langage simple, la vidéo informative est adaptée aux écoles, aux salles de conférences et aux spectateurs individuels.

Des versions en arabe, chinois, anglais, français, russe et espagnol ont été enregistrées sur un DVD multilingue et affichées sur YouTube. Grâce aux efforts de partenaires de nombreux pays, la vidéo est maintenant produite dans d'autres langues dont le tchèque, le danois, l'italien, le japonais, le népalais et le vietnamien. De nombreuses réimpressions ont dû être réalisées pour satisfaire la demande constante. Un partenaire en Nouvelle-Zélande, par exemple, a envoyé un exemplaire de la vidéo à toutes les écoles secondaires du pays.



LE PROGRAMME FORESTIER DE LA FAO EN CHIFFRES

Structure du Département des forêts au siège de la FAO



Ressources humaines

À la fin de la période 2008-2009, le Programme forestier comptait 101 cadres et cadres supérieurs – 84 au siège et 17 dans les bureaux décentralisés (voir la carte). Quelque 35 de ces fonctionnaires étaient financés par des fonds fiduciaires. Le programme s'appuyait sur 32 membres du personnel des services généraux et environ 50 consultants à court terme au siège.

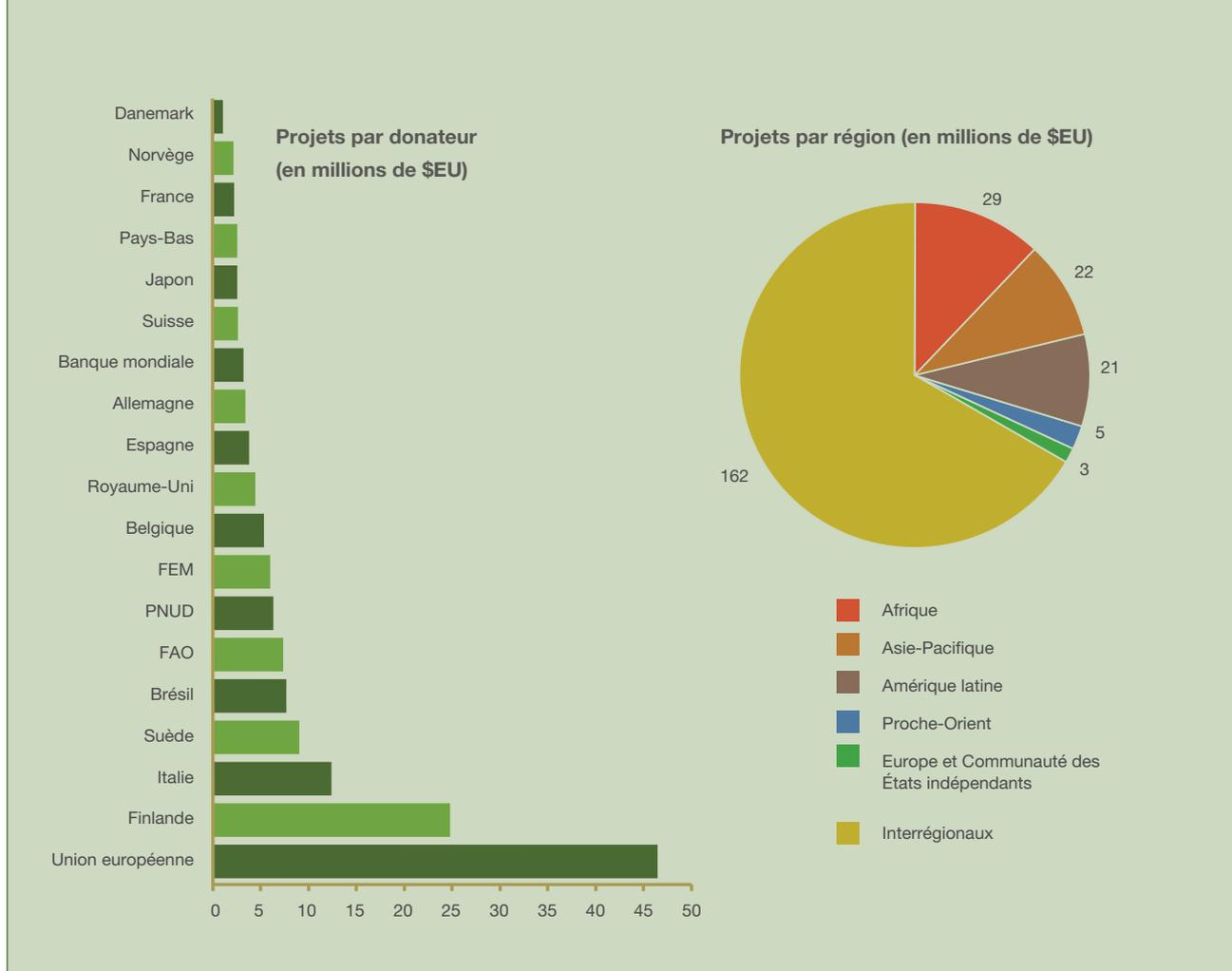
Le Département des forêts de la FAO se compose de deux divisions dont chacune est structurée en trois équipes.

Ressources financières

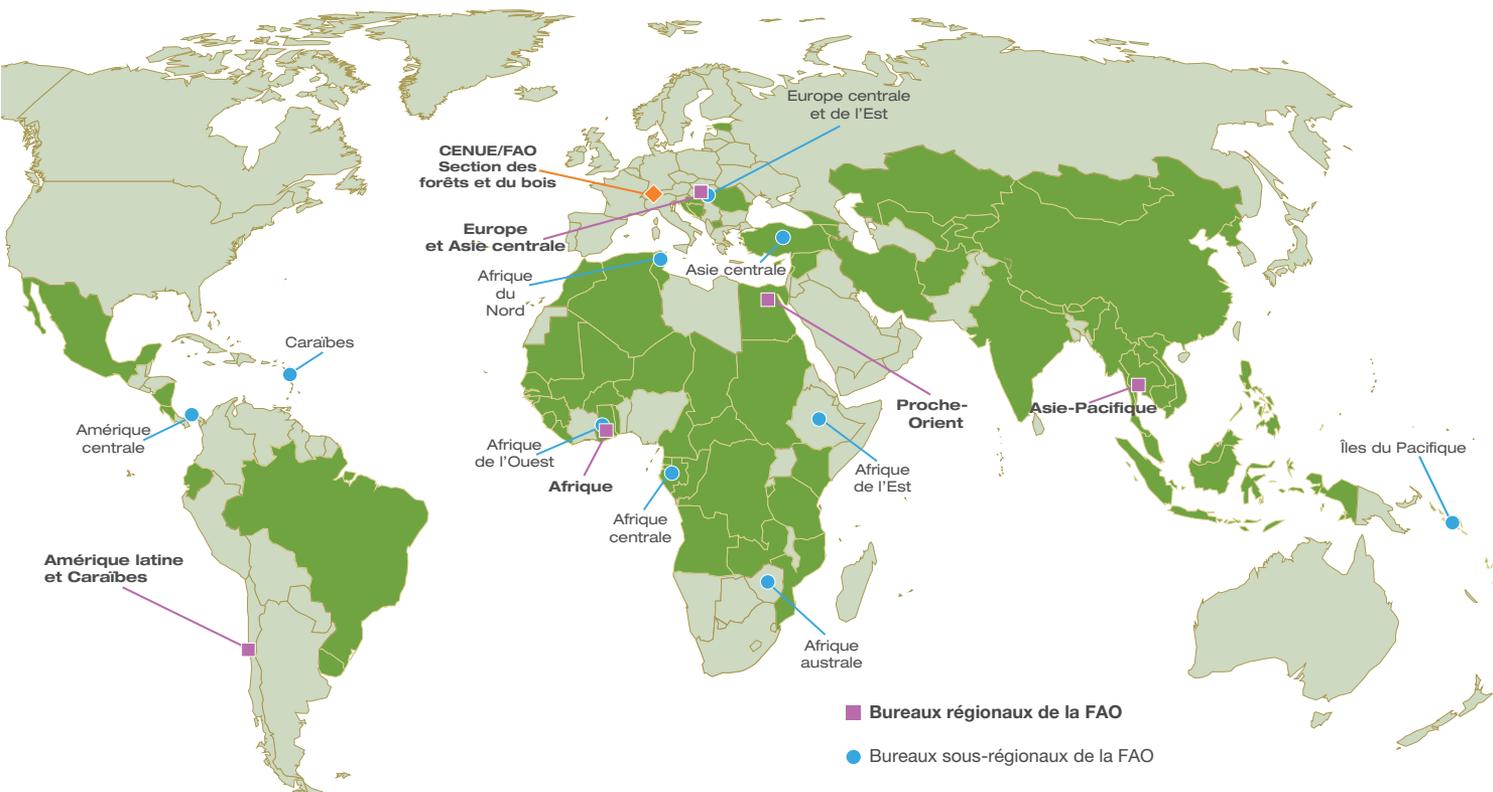
Pour l'exercice 2008-2009, le financement du Programme forestier venant du Programme ordinaire s'élevait à 32,3 millions de dollars EU, soit 3,5 pour cent des ressources totales du Programme ordinaire de la FAO. Les fonds fiduciaires sont une importante source de financement du Programme forestier; pour chaque dollar affecté par le Programme ordinaire, les fonds fiduciaire fournissent environ six dollars supplémentaires. Pendant l'exercice biennal 2008-2009, le Programme forestier avait en cours d'exécution plus de 100 projets dans au moins 120 pays en développement et en transition, avec un budget de

projet total de 242 millions de dollars EU. Le Département des forêts a guidé, à partir du siège, la mise en œuvre d'environ 30 de ces projets. Le reste est réalisé par les bureaux de terrain ou par le Programme d'urgence de la FAO.

L'Afrique bénéficie de la part la plus importante de ces projets. Toutefois, la part principale des ressources va aux projets interrégionaux – des activités mises en œuvre principalement à partir du siège pour l'élaboration de méthodologies et de normes qui, en définitive, favorisent tous les pays membres.



Pays assistés par les projets forestiers, 2008-2009





www.fao.org/forestry

Forestry Department
Food and Agriculture Organization of the United Nations
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italy
E-mail: fo-library@fao.org

FAO Regional Office for Africa
PO Box 1628
Accra, Ghana
E-mail: FAO-RAF@fao.org

FAO Regional Office for Asia and the Pacific
Maliwan Mansion
39 Phra Athit Road
Bangkok 10200, Thailand
E-mail: FAO-RAP@fao.org

FAO Regional Office for Europe and Central Asia
Benczur utca 34,
H-1068 Budapest, Hungary
E-mail: FAO-SEUR@fao.org

FAO Regional Office for Latin America and the Caribbean
Av. Dag Hammarskjöld 3241 – Vitacura
Casilla 10095, Santiago, Chile
E-mail: FAO-RLC@fao.org

FAO Regional Office for the Near East
11, El Eslah El Zerai Street
PO Box 2223
Dokki, Cairo, Egypt
E-mail: FAO-RNE@fao.org

UNECE/FAO Forestry and Timber Section
Palais des Nations
CH-1211 – Geneva 10, Switzerland
E-mail: info.timber@unece.org

Photographies

C. Alvarado
ANSAB
Bagong Pagasa Foundation
A. Branthomme
J. Broadhead
L. Chauchard
T. Hofer
D. Jaeger
W. Kollert
M. Miagostovich
Pakhnyushcha
TFT/CIB/E. Parker
Tree Aid
G. Vildanova
XIII WFC
N.L. Winarni

Tirées de mediabase.fao.org (©FAO):

J. Spauil (cover)
P. Johnson
J. Littlewood
G. Napolitano
L. Taylor

Tirées de www.fao.org/mediabase/forestry:

P. Durst
O. Ndoye
B. Neill
A. Perlis
I.F. Sakam
K. Shono
E.E. Vaides López

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande. La reproduction pour la revente ou d'autres fins commerciales, y compris pour fins didactiques, pourrait engendrer des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse copyright@fao.org ou au Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications, Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie).